

COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE ANNEE CIVILE 2022

SOMMAIRE :

COMPTE RENDU 2022	Page 1 et 2
RECETTES (Produits)	Page 2
DEPENSES (Charges)	Page 2 et 3
NOTA	Page 3
OBJECTIFS 2023	Page 3 et 4
SYNTHESE FINANCIERE 2022	Annexe 1

Association

Tampon Tennis de Table



Dossier suivi par

Philippe ANSIAUX
Trésorier

Téléphone
0692 43 66 72

Courriel
yahphiloo@yahoo.fr

Adresse secrétariat
136 Rue Albert Fréjaville
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
45 imp. Gustave Courbet
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON

Agrément Ministériel
974 8760

Siret
49231936300023

Code APE
9312Z

Code APS
97409ET0103

COMPTE RENDU 2022 :

Nous renaissions de nos cendres ! Après des années noires, le ping est de retour au TAMPON.

Avec un 1^{er} semestre qui finit timidement la saison 2021-2022 avec les adhérents habituels. La saison 2022-2023 bat des records, nous sommes en à peine 7 mois à 106 licenciés actuellement au Club et la saison n'est pas finie.

Au 31 Décembre 2022, la trésorerie de Club se composait ainsi :

- Compte courant CA :	466,13 €
- Livret A :	14 048,33 €
- Caisse :	394,61 €
• Total =	14 909,07 €

Voici les axes qui ont été prévu d'être réalisées en 2022 :

- Demande d'augmentation de subvention à la Mairie afin d'avoir une aide plus conséquente pour compenser les frais de notre encadrant actuel : **Non effectué** car le nombre de nos adhérents n'a pas bougé pendant la 1^{ère} période.
- Nouvelle fonctionnalité pour le versement par virement des cotisations et des frais de stage : **Effectuée** sur les nouvelles fiches d'adhésion 2022-2023.
- Mise en place d'un meilleur suivi des demandes d'adhésions : **Effectuée**
 - o Validation du dossier donné complet et montant à virer au Club suivant les tarifs mis en place ;
 - o Récupération et traitement du dossier par le Trésorier, vérification du virement effectué ;
 - o Récupération du dossier par le Président, renouvellement ou création de la licence puis archivage.
- Ouverture d'un Livret A à la banque du Crédit Agricole : **Effectuée**
- Utilisation de notre Avoir auprès de WACKSPORT soit 48,24 € : **Effectuée**
- Envoi du nouveau RIB à nos fournisseurs et lors des dossiers de Subventions : **Effectuée**
- Fermeture du compte de la Caisse d'épargne sera effectué courant Août pour la nouvelle saison sportive : **Effectuée** mais début Octobre

Mais aussi :

- Relances du dossier de remboursement des frais de transport année 2022 auprès de la Mairie du TAMPON : **Effectuées** mais en vain car la Mairie à supprimer cette aide faute de moyen. Devrai être remboursé pour 2023.

Nous avons attendu l'aide de la Mairie pour régler tous les adhérents ayant payé le carburant et utilisé leur véhicule pour toutes les activités prévues au planning. Après décision, le remboursement sera effectué d'ici la fin du mois. Le RIB de certains adhérents ont déjà été demandés.

- Amélioration de la fiche d'adhésion 2022-2023 afin de répondre à toutes les questions venant de SPID, PASS'SPORT et 5000 Licences : **Effectuée**

Comme vous pouvez le constater sur la synthèse financière par rapport à 2021, ci-joint en Annexe, pour l'année 2022, nous avons **un bilan positif de 507 euros**.

2/4

Nous allons détailler l'essentiels des 2 points suivants.

RECETTES (Produits) :

Sur le total des résultats d'exercices (en vert) entre 2021 et 2022, nous pouvons voir que nos recettes on fait un bon de presque 12 931 € venant principalement :

- de l'aide de l'état pour le recrutement de David MOUQUET soit 8 688 € ;
- des cotisations des adhérents pour 3 160 € de différences ;
- des indemnités de l'USEP à hauteur de 1 350 € de plus, pour rappel l'intégralité de ses sommes sont reversées à David ;
- de notre participation à tous à la journée avec l'Association LES PAPAYES soit 595 € récoltés.

Grâce à une bonne reprise d'activité, nos adhésions ont plus que doublé.

Dont 60,99 € en intérêt sur Livret A. Il y aurait pu en avoir plus si la Caisse d'Epargne n'avait pas tardé à fermer le Livret A alors qu'il n'y avait plus rien dessus et que l'argent dormait sur le compte courant du Crédit Agricole. Car toute personne ou structure ne peut posséder plus d'un Livret A.

A ce jour il y a 15 000 € dessus et le taux d'intérêt est monté en flèche.

DEPENSES (Charges) :

A l'inverse également sur le total des résultats d'exercices (en saumon), nous avons une différence entre 2021 et 2022 puisque qui dit recettes dit dépenses.

Dans l'ensemble il n'y a pas de mauvais achat puisque le Club a acheté du petit matériel pour nos membres mais également du consommables pour les entraînements. Des tee-shirts ont été acheté essentiellement pour la journée en mémoire d'Annick MAILLOT.

La location de véhicules est pris en compte à 100% par la LRTT.

Nous avons participé à l'achat de billets d'avions pour des manifestations en Métropole.

Nous avons baissé les avances faites à la LRTT mais ce n'ai pas assez. Ceci dû à la facilité de recevoir des colis et au bon dévouement de notre Président. Des remboursements sont en cours.

La partie publicité est surtout l'achat de portrait grandeur nature que vous avez pu voir lors de la journée DES PAPAYES. Elles seront bientôt installées sur les murs de notre Club. Une partie a été pris en compte par la LRTT (en cours).

Par rapport à 2021, nous avons remboursés très peu de frais de déplacement comme expliqué plus haut. Car en 2021 il y a les frais d'indemnisation de notre entraîneur de l'époque Christophe MOUQUET.

Le service bancaire à doubler suite au maintien de 2 comptes ouverts et de frais encore en attente de réponses du Crédit Agricole.

La rémunération concerne notre entraîneur et bien sûr les charges sociales dues à l'état.

Dans les indemnités de personnels, nous retrouvons les compensations pour leur aide aux entraînements, déplacement de tables pour des activités de Ligue ou activité du Club de Christophe, David, Alexandre, Thomas et autres.

NOTA :

3/4

Il est important de souligner que nos recettes seraient plus élevées car c'est sans compter que des versements et subventions ont été reçus en début d'année 2023 pour 2022. C'est la différence entre les saisons en demi année et le bilan financier qui se fait calendaire. Puis que la LRTT doit également nous rembourser sur des avances faites en 2022. **Soit au total la somme de 3 139,05 €**

- 1 320 € de la Mairie du TAMPON viré le 02/01/2023 (40% de la subvention),
- 850 € de PASS'PORT viré par l'état le 23/01/2023,
- 125 € de la LRTT pour la location du véhicule + charges pour une prestation de déménagement de tables en Mars 2022,
- 48 € de la LRTT pour une avance sur les frais de transport d'un colis LA POSTE,
- 68,53 € de la LRTT pour une avance sur une facture de WACK SPORT,
- 63,50 € de la LRTT pour une avance sur les frais de transport d'un colis LA POSTE,
- 664,02 € de la LRTT pour une avance faite sur la facture de MULTIPUB pour leur participation à hauteur de 8 portraits pour la journée de mémoire à Annick MAILLOT

Mais également des pertes à hauteur de **165 €** non récupéré à ce jour auprès de parents d'adhérents malgré des relances.

OBJECTIFS 2023 :

Malgré les efforts consentis en 2022, le Club a une situation financière plutôt confortable car certaines choses doivent être encore mises à jour ainsi que des reliquats de subventions qui ont été crédités sur notre compte en début d'année ce qui compense grandement notre déficit (vu plus haut).

Cependant le contrat de David MOUQUET se finit en Juin 2023, afin de maintenir le Club à niveau et promouvoir la jeunesse grâce à l'énorme travail de celui-ci, nous aurons donc recours à notre Trésorerie pour lui payer ses indemnités.

Il faut donc prévoir déjà pour la saison 2023-2024 une augmentation des cotisations.

Voici les axes qui vont être réalisés pour cette année :

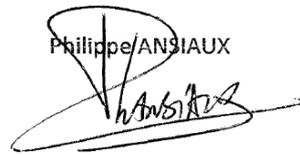
- Demande d'augmentation de subvention à la Mairie afin d'avoir une aide plus conséquente pour compenser les frais de notre encadrement actuel et surtout au vu du nombre d'adhérents au Club.
- Demande de remboursement des frais de transport auprès de la Mairie du TAMPON année 2023.
- Création d'une fiche de suivi pour la transmission des documents, factures et paiements en ESP et CH.
- Suivi du règlement à jour des adhérents venant au Club, au minima 50% en début de saison puis 100% au début de la 2^{ème} période (=début d'année).
- Relancer la Mairie sur les travaux à entreprendre pour que nous puissions recevoir dans le Sud également les manifestations de la Ligue et également notre tournoi de Club qui n'a pas eu lieu depuis le COVID. Ceci afin de faire des recettes en faisant fonctionner de nouveau le snack du Club en vendant des sandwiches, gâteaux, barres chocolatées diverses et boissons (non alcoolisées).
- Le nettoyage de la petite salle devrait être entrepris afin d'acheter un nouveau frigo afin de faire des recettes en faisant fonctionner également la caisse du Club en barres chocolatées diverses et boissons (non alcoolisées).
- Remise en service des cartes de Bar (ou carte de fidélité) pour prendre des barres chocolatées diverses et boissons (non alcoolisées). D'une valeur de 15 € environ

payable en avance afin d'éviter que la monnaie ne circule trop. Cela donnerai droit à 10 barres ou boissons

Remarque : toutes les pièces financières de l'association (chéquiers, factures papiers ou numérique, versements, notification de subventions, relevés de compte, ...) sont disponibles et consultables par tous ce jour. Chaque adhérent, sur simple demande, aura accès à l'ensemble des documents qui sont au siège.

4/4

Trésorier

Philippe ANSIAUX


Président

Marc DUBOURDIEU

